

**COMMUNE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX
(Vendée)**

2026_03_30_16

**EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars,
le Conseil Municipal de SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HENRIET Christian, Maire.

Étaient présents : Mesdames LEGER Marielle, CHOYEAU Françoise, RAVARD Alexandra, GUILLON Cathy,
REY Pascale, Messieurs GUIGNARD Florent, GRAULIER Laurent, HENRIET Christian, PHELIPEAU Grégoire,
GUILMINEAU Christian et GABORIAU Sébastien

Étaient excusés : Mesdames CHABIRAND Fanny, HAY Virginie, Messieurs BARDE Mickaël (pouvoir à
Monsieur HENRIET Christian), CHARNOLÉ David

Secrétaire de séance : Madame RAVARD Alexandra
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12 dont 1 pouvoir

Vote : 12 pour

OBJET : Élection des délégués au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Vu l'adhésion de la commune de St Pierre Le Vieux au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin,

Vu le renouvellement des conseils municipaux en date du 15 mars 2026,

Considérant qu'il appartient à chaque commune d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le conseil municipal passe au vote du délégué titulaire :
Monsieur Christian HENRIET est candidat :
Nombre de bulletins : 12
Suffrages exprimés : 12
Nombre de voix obtenues : Monsieur Christian HENRIET avec 12 voix est élu délégué titulaire.

Le conseil municipal passe au vote du délégué suppléant :
Monsieur Sébastien GABORIAU est candidat :
Nombre de bulletins : 12
Suffrages exprimés : 12
Nombre de voix obtenues : Monsieur Sébastien GABORIAU avec 12 voix est élu délégué suppléant.

FAIT ET DELIBERE en mairie, les, jour, mois et an susdits

Le Maire,
Christian HENRIET

